

COMMUNE DE MONTAUD

PROCES VERBAL des DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 02 juin 2015

L'an deux mille quinze, le 02 juin, à 20h30,
Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Pascale POBLET, maire.

Etaient présents : MM. Alain BOUCAUT, COING-BELLEY Stéphane, DESPESSE Philippe, PONCET Corinne, LIZERETTI Claire, GERBAUX Laurent, MANAUD Nicolas, Pascal CALVANI, DAVID Jérôme, DAGUET Max

Absent excusé : MM. MURDINET Michel a donné pouvoir à Pascale POBLET, PASCAL Philippe a donné pouvoir à DESPESSE Philippe, CORVEZ Marion a donné pouvoir à COING-BELLEY Stéphane.

Absent : M. Joël COLBEAU,

Secrétaire : M. GERBAUX Laurent a été nommé secrétaire.

Madame Pascale POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h30.

1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de sa séance du 07 avril 2015, avec 9 voix Pour.

2/ SEDI – PARTICIPATION POUR EXTENSION DE RESEAU

M. David Jérôme ne prend pas part à cette délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE, avec 9 voix Pour et 4 Abstentions, d'accepter de prendre en charge la participation pour l'extension du réseau électrique nécessaire à l'implantation d'une bergerie, secteur des Etroits.

Coût total des travaux estimé : 29 728 €TTC

Coût pris en charge par la Commune : 2000€

Solde à charge du pétitionnaire : 2719€ (selon devis définitif)

Demande que le devis soit réétudié et que les tarifs soient minimisés. Le réseau en souterrain est-il opportun ?

Arrivée de DESPESSE Philippe

3/ VOIRIE COMMUNALE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

1/ avec 14 voix Pour,

DECIDE d'approuver l'avenant avec la société Mandier pour les travaux sur les parkings du village.

Parkings Village		
Marché Mandier	TTC	
parking 1		14 440,80 €
Devis		
parking 1 sans enrobés	7 510.80 €	
parking 2 mêmes travaux	7 032.00 €	
Total	14 542.80 €	
soit un avenant de :		102.00 €

2/ Suite à l'ouverture des plis concernant les travaux à réaliser sur la voie du Villard, le Conseil municipal, après en avoir délibéré et après vote par 14 voix Pour, DECIDE d'attribuer le marché à l'entreprise EUROVIA avec un montant de : 15 899,02 € TTC

3/ Dans le cadre de la réalisation des travaux de voirie du Villard, DECIDE, avec 14 voix Pour, de déposer une demande de subvention auprès de la Maison du Territoire.

4/ ACTIVITES PERISCOLAIRES

La Commission Enfance Jeunesse présente ses réflexions concernant le projet pour la prise en charge du service d'activités périscolaires.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, DECIDE, avec 14 voix Pour,

Que le service soit géré par le CCAS. La subvention prévue de 4 000€ pour cette activité sera versée.

C'est le CCAS qui fixera, sur proposition de la commission Enfance et Jeunesse, les montants et conditions de ce service d'aides.

5/ SERVICES CANTINE/GARDERIE/TAP et PORTAGE DES REPAS

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, par 14 voix POUR,

DECIDE le maintien des tarifs actuels pour l'ensemble des services.

COMMUNE DE MONTAUD

6/ ACTIVITES SCOLAIRES

Suite à la demande des professeurs des écoles et après discussion par la Commission Enfance Jeunesse,
Le Conseil municipal,
DECIDE

1/ le maintien de l'activité PISCINE (environ 2000€) : 14 voix Pour

2/ de ne pas remettre en place l'activité sport pendant les heures d'école par le biais d'un intervenant. Avec 11 voix Pour et 3 abstentions.

Selon la reconduction de Stéphane Colin qui anime une séance de sport pendant les TAP, cette décision pourra être modulée :

- ✓ reconduction : décision maintenue
- ✓ pas de reconduction :
 - soit proposition d'heures de personnel périscolaire pour épauler les professeurs lors des heures de sport
 - soit recherche d'un intervenant, sans garantie de trouver, vu la complexité du poste.

7/ DEMANDE DE SUBVENTIONS

Suite aux demandes déposées, le Conseil municipal DECIDE d'accorder ou non les subventions suivantes :

Qui ?	Demande combien ?	Avis	Accord pour combien ?
Ferme Lespinasse pour utilisation des locaux pour activités	Gymnastique	14 Pour	500 € (chauffage + subvention)
Petite Poule Rousse pour chauffage des locaux pour activités	Aînés, chorale, couture	14 Pour	Frais de chauffage (environ 50 à 100 € : à faire préciser par la PPR)
Montaud Ubohu	150€	Attendre car peut-être sans suite	Reporté
Croix Rouge		NON	
Sud Isère Alarme		NON	

8/ URBANISME

a) Droit de préemption – Coing-Gillet-Daguet Patrick et Vincent – pour régulariser.
DECIDE avec 14 voix Pour de ne pas faire valoir son droit de préemption sur ce bâtiment.

b) Instruction du droit des sols – Avec 14 voix Pour,

- **VALIDE** les dispositions de la présente convention qui prendront effet dès le 1^{er} juillet 2015,

- **PREND** acte du montant de prestation estimé à ce jour pour l'exercice des missions du futur service d'instruction des autorisations d'urbanisme mutualisé de la CCPSM, à la charge de la Commune de Montaud
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer et transmettre la présente convention au Président de la Communauté de communes du Pays de Saint Marcellin.

Départ de David Jérôme.

9/ SALLE DES FÊTES

Suite à la proposition d'Alain Boucaut, adjoint en charge de la salle des fêtes,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, après vote avec 12 Pour et 1 Abstention, DECIDE la réalisation des sols de l'extension, avec mise en place d'un produit identique à la salle des fêtes.

DONNE son accord pour l'avenant avec l'entreprise Goron pour 3 108€ HT soit 3 729,60 € TTC.

QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES

- ❖ Communauté de Communes : rendez-vous à prendre avec la Métropole Pascale prend contact avec M. Ferrari

Prochaines réunions du conseil municipal le **mardi 07 juillet 2015 à 20h30.**

COMMUNE DE MONTAUD

Liste des décisions du Conseil municipal Séance du 02 juin 2015

Numéro de délibération	Objet de la délibération
1	SEDI – PARTICIPATION POUR EXTENSION DE RESEAU
2	VOIRIE COMMUNALE
3	ACTIVITES PERISCOLAIRES
4	SERVICES CANTINE - GARDERIE – TAP et PORTAGE DES REPAS
5	ACTIVITES SCOLAIRES
6	DEMANDE DE SUBVENTIONS
7	URBANISME
8	SALLE DES FÊTES

Tableau de présence des élus

Nom Prénom	Signature	Cause d'empêchement
POBLET Pascale		
DESPESSE Philippe		
COING-BELLEY Stéphane		
BOUCAUT Alain		
PONCET Corinne		
LIZERETTI Claire		
MANAUD Nicolas		
CALVANI Pascal		
DAGUET Max		
GERBAUX Laurent		
DAVID Jérôme		